

CÉRÉMONIES DU 18 JUIN :

DE GAULLE HONORÉ A ROSNY

La commémoration du 45^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 a connu cette année à Rosny une ampleur particulière, grâce à l'inauguration d'un monument et d'une stèle à la mémoire du Général de Gaulle.

Tout a commencé le 9 septembre 1983 pendant une séance de travail dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Monsieur le Préfet commissaire de la république donne son accord pour l'érection d'un monument à la mémoire du Général de Gaulle, une initiative d'Eugène Salco, Maire-adjoint délégué aux affaires militaires, et à l'époque président du comité de coordination des anciens combattants. Le coût est fixé et l'emplacement est connu : la parcelle de terre située à l'angle du boulevard Gabriel Peri et l'avenue du Général de Gaulle.

SOUSCRIPTION

Le comité de coordination des anciens combattants et victimes de guerre (U.F.A.C.) et son président actuel M. Villion lancent une souscription départementale et communale et adressent au maire de Rosny le 7 mai 1984 une demande de subvention pour débiter les travaux. Dès lors, tout va se dérouler très vite. Le monument (une énorme croix de Lorraine) et une stèle portant l'effigie du Général se dressent en moins d'un mois au carrefour précité. Le mardi matin 18 juin 1985, 45 ans après l'appel du 18 juin 1940 lancé aux Français par le Général De Gaulle depuis l'Angleterre, la municipalité de Rosny, les associations d'anciens combattants et tous les gaullistes rosnéens ou des environs se préparent à fêter deux choses à la fois :

— L'anniversaire de l'Appel et l'inauguration du monument. L'amiral Philippe De Gaulle est invité pour la circonstance. Il arrive vers 11 h., accueilli dans

le square de l'Hôtel de Ville par Claude Pernès, Maire ; Conseiller général de Rosny, les membres de la municipalité, des personnalités (Maires et Conseillers généraux) des communes avoisinantes, des porte-drapeaux et anciens combattants de presque toutes les communes de la Seine-Saint-Denis.

L'AMIRAL DE GAULLE COUPE LE RUBAN

Le cortège, ouvert par la musique du 7^e régiment de transmission du Mont Valérien se rend sur les lieux de l'inauguration.



La cérémonie est émouvante. L'amiral a d'abord coupé le ruban tricolore, ensuite, aidé de M. Villion il a dévoilé le monument et la stèle. Les dépôts de gerbes (3 dont



L'amiral De Gaulle et Claude Pernès félicitent E. Salco, maire-adjoint, grand organisateur de cette journée. A gauche, R. Calmôjane, maire de Villemomble, secrétaire départemental du R.P.R.

une croix de Lorraine déposée par l'Amiral et M. Salco) ont fait place à de nombreuses allocutions.

DES ALLOCUTIONS ÉMOUVANTES

D'abord celle de Mme Boyer, Maire-adjoint, suivie de la lecture de l'appel du Général De Gaulle par Eugène Salco. M. Villion, déclare ensuite d'une voix émue : « De Gaulle a rendu aux Français, le droit de croire à la France ».

M. Claude Pernès à son tour a notamment affirmé que « cette cérémonie était attendue depuis longtemps par tous les anciens combattants de Rosny ».

Pour lui, « le Général De Gaulle incarne, une certaine idée de la Nation française, celle de la souveraineté, celle d'une France qui doit être au premier rang des nations ».

M. Vivien, député, Maire de Saint-Mandé est aussi venu parler à la tribune.

Le chapitre des allocutions a été clôturé par M. R. Nungesser, Sénateur, Maire de Nogent-sur-Marne qui a tenu à préciser dans son discours que « l'indépendance nationale, c'est la liberté des peuples ».

Le 18 juin 1985 a donc été célébré à Rosny avec un éclat tout à fait particulier.

Les invités sont venus nombreux (plus de 600 personnes) bien que ce soit un jour de travail.

C'est une affluence qui témoigne de la reconnaissance d'une ville (Rosny-sous-Bois), mais aussi de tout un peuple, envers le grand homme que fut Charles De Gaulle.

Eugène Salco
Maire - adjoint
Délégué aux affaires militaires

(1) La souscription est toujours ouverte. Elle est placée sous le parrainage du comité de coordination des anciens combattants et victimes de guerre.

